

ASSEMBLÉE
PLÉNIÈRE
DU CONSEIL
SUPÉRIEUR
DE L'ÉDUCATION
Trois-Rivières,
juin 1979

36 03.06
19

S.C.

L'ÉTAT ET LES BESOINS DE L'ÉDUCATION

L'ÉDUCATION CATHOLIQUE DANS LES MILIEUX SCOLAIRES DU QUÉBEC

Rapport du Comité catholique
déposé en vue du rapport 1978-1979 du
Conseil supérieur de l'éducation

E3S9
C65
E83
1979
QCSE



Gouvernement du Québec
Conseil supérieur
de l'éducation

Gouvernement du Québec
Conseil supérieur de l'éducation
Comité catholique

1236353

E359
C65
E83
1979
QLSE

ETAT ET BESOINS DE
L'EDUCATION CATHOLIQUE
DANS LES MILIEUX SCOLAIRES
DU QUEBEC

RAPPORT 1978-1979
DU
COMITE CATHOLIQUE
DU
CONSEIL SUPERIEUR DE L'EDUCATION



20 juin 1979

TABLE DES MATIERES

	Page
EN RECHERCHE DE L'ESSENTIEL	1
I. LE CARACTERE PROPRE DE L'ECOLE CATHOLIQUE	2
1. Le besoin de clarification persiste	2
2. Le "spécifique" de l'école catholique	4
3. Comment ce "spécifique" marque-t-il le projet de l'école ?	6
. Tenter l'expérience d'un environnement cohérent et ouvert	6
. Tenter d'apprendre aux jeunes la langue de l'Évangile	10
II. L'ATTENTION A L'ENFANT	16
1. Les pièges de la facilité	17
2. La tradition chrétienne	18
3. Pour une pratique pédagogique conséquente	20

La reproduction de ce texte n'est pas autorisée. Ce document est présenté au Conseil supérieur de l'éducation en vue de son rapport 1978-1979 sur l'état et les besoins de l'éducation qui paraîtra en décembre 1979. Des tirés-à-part du chapitre sur l'éducation catholique dans les milieux scolaires seront disponibles.

EN RECHERCHE DE L'ESSENTIEL

L'année scolaire 1978-1979 s'est déroulée sous un jour favorable. Libre de conflits majeurs, l'école québécoise a vécu une année normale. Une année que l'on pourrait caractériser ainsi : elle a permis de s'engager dans la recherche de l'essentiel.

C'est tout d'abord l'actualité québécoise qui a contribué à nourrir cet effort. En effet, le Livre vert publié l'an dernier et le document gouvernemental L'école québécoise rendu public au cours de l'année ont eu pour effet d'inspirer la réflexion et l'action en les recentrant sur les aspects pédagogiques de la vie scolaire.

Touchant le domaine de sa compétence propre, le Comité catholique relève deux faits qui pointent vers l'essentiel. Il y a eu le cas-type de l'école Notre-Dame-des-Neiges qui a soulevé, de façon bien concrète, la question du caractère propre de l'école catholique et du devenir de l'école confessionnelle dans un Québec pluraliste. Sous l'influence naissante du projet éducatif, est apparu aussi en plusieurs milieux un besoin de clarification du projet spécifique de l'école catholique. La première partie de ce rapport portera sur cette recherche du "spécifique" de l'école catholique et sur le retour à l'essentiel dans les deux activités privilégiées de l'éducation chrétienne : l'enseignement religieux et l'animation pastorale.

L'actualité mondiale a également stimulé cette recherche de l'essentiel. La célébration de l'Année internationale de l'enfant, en effet, a été l'occasion de nombreux discours et réflexions sur celui qu'on affirme, en principe, être "au coeur de l'activité éducative". Ce fut l'occasion d'exalter ou de critiquer la conception que l'on se fait de l'enfant, de réviser la place qu'il occupe dans le train-train de l'école. Le Comité catholique apporte, dans la deuxième partie de ce rapport, quelques éléments d'observation et de réflexion sur l'enfance, non pas pour ajouter aux flonflons de circonstance, mais pour aider à mieux ajuster la visée sur l'enfant, sur ses droits et ses devoirs.

I. LE CARACTERE PROPRE DE
L'ECOLE CATHOLIQUE

*"Si je diffère de toi, je ne
te lèse pas, je t'augmente."*

Saint-Exupéry

En septembre 1974, le Comité catholique a posé un geste qui est perçu, avec un peu de recul, comme un geste à la fois audacieux et fécond. Il y a 5 ans, en effet, le Comité catholique déclarait que toutes les écoles alors existantes et placées sous l'autorité des commissions scolaires établies pour catholiques étaient des écoles reconnues comme catholiques et, partant, soumises à son règlement.

Le geste était audacieux. D'abord, il survenait 10 ans après la création du Comité catholique. Ensuite, il faisait l'économie des consultations ponctuelles, nécessaires en principe, mais qui peuvent aussi servir d'alibi en face de responsabilités par ailleurs évidentes. Le Comité catholique utilisait la formule déclaratoire, prenant pour acquis, sur la foi de "leur commune renommée", le caractère confessionnel des écoles, quitte à ce que certaines écoles soient exclues de la déclaration.

Le geste du Comité catholique fut aussi un geste fécond. Il plaçait formellement les diverses autorités scolaires et les éducateurs en général devant une situation non pas nouvelle, mais nouvellement éclairée, nommée, affichée. Il provoqua une prise de conscience plus nette d'une réalité qui avait perdu de son relief sous la double usure du temps et des remous de la révolution tranquille. Il engageait les divers milieux, le ministère de l'Education et le Comité catholique lui-même à des réflexions et à des actions précises. On peut croire, par exemple, que le Plan de développement relatif à l'éducation chrétienne est un des résultats du geste posé par le Comité catholique en 1974. La clarté est toujours libératrice.

1. LE BESOIN DE CLARIFICATION PERSISTE

Mais on ne clarifie pas une fois pour toutes la réalité humaine. Le geste posé par le Comité catholique en 1974 portait d'ailleurs principalement sur des aspects juridiques et administratifs de l'institution scolaire. Aujourd'hui, les enseignants, les principaux, les parents, les commissaires ressentent, de manière inédite, le besoin d'identifier plus nettement ce qui caractérise ou devrait caractériser l'école catholique.

Le besoin de clarification se manifeste surtout de quatre façons. Il se fait tout d'abord sentir dans les commissions scolaires où l'on vient de s'engager dans l'élaboration d'un projet éducatif. Cette opération, qui permet de passer en revue les principaux aspects de la vie scolaire, conduit souvent à une interrogation sur la signification et la pertinence du caractère confessionnel de l'école. Or, dès qu'on entreprend de "faire la vérité" sur cette dimension de la vie scolaire, bien des questions surgissent. Quelles sont les attentes réelles des parents dans le domaine de l'éducation morale et religieuse? Le caractère confessionnel est-il un leurre ou une réalité? Le vécu quotidien dans l'école correspond-il au projet d'une école qui s'affiche comme catholique? Quel est le projet propre de l'école catholique? Comment pourrait-on formuler, de manière simple et opératoire, la visée profonde de l'école catholique? Et comment peut-on gérer concrètement cette référence confessionnelle de l'école?

Le besoin de clarification s'est accru depuis la publication, au début de 1979, du document gouvernemental intitulé "L'école québécoise". Dans le premier chapitre de ce plan d'action, le gouvernement affirme, premièrement, la pertinence des écoles confessionnelles, catholiques et protestantes, qu'il juge correspondre à l'attente de la majeure partie de la population. Il affirme, deuxièmement, l'opportunité d'écoles publiques non confessionnelles, là où la diversité est telle que les exigences du bien commun invitent à opter pour un autre type d'école (à définir selon les milieux). Cette option du gouvernement en faveur d'une pluralité dans les types d'école a pour effet d'inciter les milieux scolaires à nommer ou vérifier leur couleur. Elle oblige à une recherche d'identité.

Un autre facteur ramène sans cesse la question du caractère propre de l'école catholique : c'est la montée de la diversité au sein de la population, et notamment dans les zones métropolitaines. Telle une marée, cette diversité oblige l'école catholique à mieux définir ses positions. Elle l'oblige à rechercher un nouvel équilibre entre son projet propre et le pluralisme ambiant.

L'an dernier, le Comité catholique axait la totalité de son rapport sur cette question : comment situer l'école catholique dans le contexte pluraliste actuel? Il y montrait que l'affirmation de l'école catholique, loin de s'opposer à une juste conception du pluralisme, peut au contraire être envisagée comme un élément

positif d'une politique éducative démocratique et diversifiée, qui entend reconnaître les différences propres aux groupes sociaux et religieux. A condition cependant que, toute perspective de monopole étant exclue, l'école catholique accepte d'afficher clairement sa couleur, dans le plein respect des consciences. Cette réflexion sur le pluralisme reste à faire dans chaque milieu, si tant est que l'on veuille clarifier les options au plan confessionnel.

Ajoutons un autre élément. L'esprit critique et surcritique de notre temps pousse à débusquer les ambiguïtés et les silences qui entourent souvent cette question du caractère confessionnel de l'école. Devant certains milieux confessionnels ternes et fades, plusieurs se demandent : à quoi rime le caractère catholique de l'école? Certes, dans un sens, comme dit Domenach, "ce qu'on attend des hommes de foi est excessif : qu'ils donnent de jour et de nuit les preuves de la sincérité de leur engagement" (1). Mais l'école catholique ne peut non plus se récuser: elle a à se confronter avec son milieu, elle se trouve provoquée à exprimer et réexprimer ce qui lui est spécifique. Elle est renvoyée à ce qui constitue son noyau essentiel.

Enfin, le cas de l'école Notre-Dame-des-Neiges a contribué lui aussi, à poser la question de l'école catholique en ce sens que pour la première fois depuis la publication du règlement de 1974 du Comité catholique, on est amené à se demander : quand et comment une école concrète peut-elle voir son statut confessionnel révoqué? En marge de la demande de l'école Notre-Dame-des-Neiges, le Comité catholique a d'ailleurs publié le 9 mai une déclaration concernant les critères de la révocation du caractère confessionnel d'une école catholique. Conférer ou révoquer un statut sont deux gestes qui obligent, chacun à sa façon, à dire en quoi consiste l'essentiel, le spécifique.

2. LE "SPECIFIQUE" DE L'ECOLE CATHOLIQUE

Etablissons une chose au départ. On ne doit pas s'attendre à trouver ici une définition "flambant neuve" de l'école catholique. Celle-ci n'est pas une réalité de la dernière lune. S'il est nécessaire de renouveler et de préciser la définition de son caractère propre, ce n'est pas pour tomber dans la nouveauté fallacieuse de la publicité ou de la dernière mode idéologique. On ne renouvelle pas davantage à volonté la définition du triangle ou de la pyramide.

(1) J.-M. Domenach, Ce que je crois, Grasset, 1978, p. 13.

Dans sa définition, l'école catholique inclura toujours les trois éléments essentiels suivants : une volonté d'éducation globale de la personne; une présentation explicite et respectueuse de la foi chrétienne; une attention prioritaire au climat relationnel. Précisons sommairement chacun de ces trois éléments.

Une volonté d'éducation globale de la personne. Cela signifie que l'école catholique ne limite pas son rôle à l'instruction formelle, ni à des cours juxtaposés, même si parmi ceux-ci on trouve des cours de catéchèse. L'école catholique veut prendre en compte l'ensemble des aspects de la vie des jeunes et favoriser leur croissance à tous les plans. Sans chercher à tout faire, elle n'écarte pas de sa préoccupation éducative les questions plus "personnelles" et controversées qui touchent, par exemple, à l'éducation affective et sexuelle, à l'apprentissage des valeurs, aux options fondamentales face à la vie, face à la société, face à Dieu. Elle ne prétend pas être la seule école à se soucier du développement intégral des jeunes, mais on lui reconnaîtra une capacité et un souci tout particuliers d'unification et de synthèse dans la formation.

Une présentation explicite et respectueuse de la foi chrétienne. L'école catholique tient ouvertement compte de la croissance spirituelle, morale et religieuse des jeunes et l'intègre à son projet d'éducation. A cette fin, elle offre des cours d'enseignement religieux qui visent à donner aux jeunes la possibilité d'approfondir le message de Jésus dans son Evangile, tout en développant leur sens moral et leur culture religieuse. Elle leur propose en plus, dans le cadre de l'animation pastorale, des expériences concrètes de pratique évangélique et d'une vie vécue et célébrée sous le signe de la foi. Ces cours et ces activités respectent le cheminement des jeunes dans la foi. Tout élève peut en être dispensé. * cub, R.

Une attention prioritaire à la qualité des relations. L'école catholique a toujours insisté sur le "climat" qui règne dans les relations entre les élèves et les enseignants, les enseignants et la direction, l'école et les familles, l'école et la communauté chrétienne. D'autres types d'écoles accordent la priorité soit aux méthodes pédagogiques, soit aux structures de pouvoir, soit au changement social, etc. Tous ces aspects sont loin d'être négligeables, mais dans l'optique éducative de l'école catholique, la qualité de l'éducation repose avant tout sur la qualité des relations humaines au sein de la communauté scolaire. Ces relations sont, pour les jeunes et leurs éducateurs, à la fois lieu et signe d'une possible croissance humaine et chrétienne.

Ces trois éléments, dans leur formulation même, n'ont rien de neuf, ni d'exclusif. C'est pourtant toujours à travers eux, et de leur synthèse, que jaillit le caractère propre de l'école catholique. Ces éléments ne sont pas les attributs d'une école idéale, abstraite. On ne peut les imposer, ni par la contrainte, ni même par le charisme. Ils constituent plutôt autant d'expressions naturelles, nécessaires, d'un projet d'éducation qui veut s'inspirer de l'Évangile. Ils sont autant de conditions permettant aux jeunes de grandir et de faire du neuf sous le signe de leur foi.

3. COMMENT CE "SPECIFIQUE" MARQUE-T-IL LE PROJET DE L'ÉCOLE ?

Il faut maintenant voir comment les trois éléments que nous venons de mentionner peuvent s'articuler dans le projet éducatif de l'école. Car c'est là la question qui se pose à l'heure actuelle dans les milieux scolaires. Comment ces éléments du caractère confessionnel peuvent-ils marquer l'ensemble du projet de l'école? Comment peut-on composer ces trois éléments pour dire la visée confessionnelle d'une manière simple et significative pour les divers partenaires du projet scolaire?

Nous tenterons ici de répondre à ces interrogations en suggérant deux pistes convergentes. Tentative au total fort limitée. Nous savons qu'il ne suffit pas de trouver les mots pour dire un projet et ses articulations. Il faut surtout trouver les gens pour le faire. Et aussi les moyens de gérer concrètement ce projet. Mais il n'est pas inutile de chercher à le nommer. La lucidité rend responsable. Elle rend capable de créer les conditions qui permettent d'avancer.

Première piste : Tenter l'expérience d'un environnement
cohérent et ouvert

L'école catholique veut tenter de procurer aux jeunes l'expérience d'un environnement chrétien, qui soit à la fois cohérent et ouvert. Dans une société pluraliste, il est utile d'expérimenter ce que peut être une institution, une éducation inspirées véritablement par l'Évangile. Explorons cette piste.

Il faut dire, au départ, que la foi chrétienne n'est pas pure affaire personnelle et "privatisée". Ainsi le voudrait l'individualisme régnant, qui renvoie souvent la foi dans les replis de la conscience individuelle. Ainsi le veut la pensée marxiste, qui y voit une réalité opiacée, et qui croit détenir seule le souci des structures et des conditions objectives d'existence. Mais la foi chrétienne ne se loge pas seulement dans les secrets du cœur. De tout temps, elle a cherché à se déployer dans tous les aspects de la vie sociale et culturelle.

L'école catholique veut précisément tenter l'expérience d'une foi chrétienne qui s'exprime ouvertement et qui marque le concret de la vie scolaire : le climat, les rapports entre les personnes, les valeurs promues, la culture acquise. Montherlant notait qu'il pouvait reconnaître un couvent catholique à la manière dont on y ferme les portes. Une école catholique devrait ainsi se reconnaître à des signes concrets, vérifiables. Peut-être à la manière dont on y ferme ou n'y ferme pas les portes.

Faisons un autre pas. L'école catholique, disons-nous, veut tenter l'expérience d'un environnement cohérent et ouvert. Ce propos n'est pas exclusif à l'école catholique. Toute école cherche en effet à se donner un style, une forme de cohérence. Qu'il s'agisse de l'école traditionnelle, ou de l'école dite moderne, ou de l'école libre (free school), ce sont dans tous les cas les adultes qui définissent le style pédagogique de l'école. Ce sont eux qui ont l'initiative et l'exclusivité du choix de ce qui leur paraît le meilleur pour les enfants. Qu'on le veuille ou non, l'éducation est toujours une pratique directive.

Même les plus beaux discours de la pédagogie dite non directive ne sont pas exempts de cette directivité foncière. Les travaux de D. Hameline et de M.-J. Dardelin ont suffisamment démontré et démonté les prétentions de la pédagogie non directive pour qu'il soit nécessaire d'insister.

"Tout formateur est un moraliste. Et empressons-nous d'ajouter que nous n'y voyons pas pour notre part un déshonneur, même si, par les temps qui courent, le qualificatif a quelque chose d'infamant.

Est-ce à dire, alors, que la non-directivité serait une morale? Sans nul doute si l'on entend par là que les principes de l'action sont tout autant appuyés sur des

valeurs à promouvoir que sur des déterminations à prendre en compte. Disons au moins, ce qui est une banalité, qu'elle constitue un projet résolu d'influence éducative, au même titre que tout projet de formation, quel qu'il soit." (2)

Toute école nourrit donc un projet résolu d'influence éducative. Aucune n'y échappe. Autant reconnaître alors ce rôle inéluctablement contradictoire de tout projet d'éducation. Pour qu'émerge une liberté, il faut lui construire une rampe de lancement.

En ce sens, l'école perdrait sa raison d'être si elle cessait d'être indicatrice et directive. Il n'y a pas de honte du reste à vouloir être directif. Mais il serait sournois et dangereux d'être directif sans dire dans quel sens, c'est-à-dire sans reconnaître ou avouer où on veut mener les jeunes. Les parents ont le droit de savoir et ils insistent de plus en plus pour savoir où l'école entend conduire leurs enfants.

L'école catholique, lorsqu'elle prend au sérieux son caractère confessionnel, peut dire clairement dans quel sens elle veut orienter les enfants en ce qui touche la vision du monde et de la vie, les valeurs et les règles morales fondamentales. Cela lui donne au moins une référence explicite, un principe inspirateur qu'elle peut nommer, des exigences morales qu'elle peut prescrire. Cela lui permet de se donner certains pôles de cohérence, certains repères identifiables. D'où la possibilité de mettre en branle le projet de créer un environnement qui soit à la fois cohérent et ouvert.

Une volonté et des convictions communes

L'école catholique met au principe ce qu'on a trop tendance aujourd'hui à mettre au terme d'une longue démarche; elle pose au principe : une foi, une communauté, une volonté de vivre ensemble dans la liberté et la charité. Cela garde de "commencer" à tout propos, de reconstituer ou de "révolutionner" le monde chaque matin. Elle croit à un noyau indispensable au départ : noyau d'éducateurs qui acceptent d'œuvrer sinon dans le partage, du moins dans le respect de certaines convictions et valeurs communes.

(2) La liberté d'apprendre, Situation II, Ed. Ouvrières, page 261.

Au principe donc, l'école catholique pose des convictions et des valeurs. Non comme des abstractions. Non comme des idéaux impuissants. Mais comme des points d'ancrage sur ce qui est au cœur du réel. Les valeurs, écrit J.-M. Domenach, qu'on accuse souvent d'angélisme et d'abstractions, sont précisément "ce qui permet de persévérer dans la suite incertaine de nos vies semi-réussies semi-échouées". Les valeurs, c'est ce qui permet aux jeunes de persévérer dans la suite incertaine de leur journée scolaire, de leur croissance humaine, de leur vie à moitié réussies à moitié échouées. Les valeurs, c'est ce qui permet à une équipe d'éducateurs de durer.

De quelles convictions parlons-nous? Celles qui s'enracinent dans la foi en Jésus de Nazareth, et dans la foi en l'homme, qui en découle et qui, de nos jours, est loin d'aller de soi ("JE est un article de foi", disait Maurice Clavel).

De quelles valeurs s'agit-il? De ces valeurs qui ne sont la propriété d'aucune religion, qui correspondent aux aspirations fondamentales de toute personne, mais que la foi chrétienne incite à poursuivre avec un surcroît de motivation : solidarité, justice, honnêteté, respect des autres, liberté, vérité. Sur ce dernier point, nous renvoyons à l'excellente étude de A. Naud et L. Morin, "L'esquive. L'école et les valeurs", publiée cette année par le Conseil supérieur de l'éducation.

L'idée même de cohérence paraît suspecte à plusieurs. D'un côté, on craint, non sans raison, l'endoctrinement, le fanatisme, le ghetto. Ces dérives sont possibles et c'est pourquoi l'idée de cohérence ne peut être dissociée de celle d'ouverture, dont nous parlerons immédiatement après. Mais si l'on soupçonne tout de suite les dangers de la cohérence, on connaît peu et on ne craint pas suffisamment les dangers de l'incohérence. Ce sont la confusion, l'indifférence, la désorientation, l'insécurité, le vide. Tenter l'expérience d'un univers cohérent, ce n'est pas faire de l'endoctrinement, mais rendre possible un milieu d'identification et d'orientation. L'être humain a besoin de cohérence physique et psychologique. Ce n'est pas tout le monde qui est capable de s'inventer chaque jour.

A cause de son souci de cohérence, l'école confessionnelle apparaît parfois comme un navire alourdi par un vieil héritage. Mais, à l'inverse, les jeunes et les adultes eux-mêmes se fatiguent vite de l'école de la dernière vague, qui les force à reprendre la mer chaque matin, sans boussole, ou sans itinéraire. L'école catholique "se repose" — dans les deux sens du terme — sur des valeurs et sur une tradition éducative qui ont déjà fait leurs preuves.

Nous ne disons pas que la foi chrétienne constitue le principe organisateur de toute la vie scolaire, car il est clair que l'école actuelle, qui est une institution complexe et autonome, s'organise en fonction d'une rationalité pédagogique et administrative qu'on ne trouve évidemment pas dans l'Évangile. Nous disons que la foi chrétienne joue le rôle d'un principe inspirateur, voire d'une norme, en ce qui a trait à la conception de l'homme et de la vie qui préside à l'action éducative et aux échanges quotidiens dans l'école. Dépassant le stade de la foi reconnue comme une option personnelle des individus, l'école catholique veut être une expression communautaire voulue comme telle.

Un environnement ouvert

Le respect des autres et le goût de l'universel que connote la foi chrétienne doivent également marquer l'école catholique. Celle-ci doit donc se montrer ouverte, accueillante et respectueuse envers ceux qui s'y inscrivent ou qui y travaillent, sans pour autant partager la foi chrétienne. Nous croyons que la population catholique québécoise veut que l'école soit à la fois un lieu de cohérence et un lieu d'ouverture. C'est-à-dire un lieu où les jeunes apprennent leur identité profonde, tout en apprenant à vivre dans un monde pluraliste.

D'où l'importance pour l'école catholique de veiller au plein respect de la conscience de tous. Certaines réticences ou oppositions qui s'expriment face à la clause d'exemption de l'enseignement religieux, par exemple, témoignent parfois d'un manque d'ouverture qui dessert sérieusement le projet de l'école catholique. Dans le monde de plus en plus divers où nous vivons, l'école publique catholique n'a d'avenir que si elle tient à cet effort d'éducation cohérente, et ouverte.

Deuxième piste : Tenter d'apprendre aux jeunes la langue de l'Évangile

ans. rel.

Pour dire le caractère propre de l'école catholique et montrer comment il peut influencer le projet éducatif de l'école, on peut prendre une autre voie et se servir notamment d'une analogie avec la langue maternelle. L'école catholique a ceci comme visée : elle veut tenter d'apprendre aux jeunes la langue de l'Évangile en même temps qu'elle leur apprend les autres langues, ceux de la science, des lettres, de l'art, de l'histoire, de la technologie. Développons cette deuxième piste.

Qu'est-ce qu'une école française? Ce n'est pas seulement une école où se donnent des cours de français, mais une école où l'on parle français tout au long de la journée, une école où les jeunes peuvent prendre le goût de ce qu'on appelle la culture française.

Analogiquement, une école catholique, c'est une école où les enfants, apprennent la langue de l'Évangile dans des cours et des activités spécifiques, parlent cette langue durant la journée scolaire et peuvent ainsi développer une mentalité et une conception du monde inspirées par l'Évangile. C'est une école où l'on apprend à parler et vivre Évangile.

Par langue, nous entendons évidemment ici non seulement un mode d'expression orale et écrite, mais une façon de vivre, de réagir, de comprendre le monde et de s'y situer. Les débats sur la langue française nous ont familiarisés avec ce sens élargi donné au mot langue. Ainsi en est-il de la langue de l'Évangile.

Le peu que les chrétiens savent des "choses cachées depuis le commencement du monde" — le sens de la vie, de l'amour, de la mort, de la souffrance, de l'avenir, de l'origine du monde et de sa destinée — ils le tiennent de Jésus. Ils le tiennent de son parler, de sa Parole, apprise le plus souvent en même temps que leur langue maternelle. Cette langue, ils veulent la transmettre à leurs enfants, un peu avec le même attachement qu'ils portent à leur langue nationale. Attachement têtu, conscient et inconscient, qui ne sent pas constamment le besoin de s'expliquer. Et ils attendent de l'école qu'elle collabore à cet apprentissage de la langue de l'Évangile.

Pour tous, chrétiens et autres, la langue de l'Évangile constitue à tout le moins un fait culturel inéluctable en ce pays. Les jeunes ont donc profité à en connaître au moins les phonèmes fondamentaux et les principales expressions culturelles et sociales. Autrement, ils seraient un peu comme des étrangers incapables de comprendre les mœurs des gens du pays.

Cet apprentissage a besoin de l'école

On dit souvent que l'éducation de la foi c'est l'affaire des familles. Certes! Les familles sont, de toute évidence, le premier lieu d'apprentissage de la langue de l'Évangile. Mais si l'apprentissage de cette langue était laissée à la seule société

familiale le risque serait grand de réduire la foi à être une religion domestique. La part majeure que joue l'école dans la socialisation de l'enfant permet de penser qu'elle peut également, sur le plan religieux, aider le jeune à accéder à une expérience religieuse qui ne soit pas close sur l'univers familial. Analogiquement à nouveau, pour promouvoir la langue française en ce pays, on ne peut pas compter seulement sur l'école, mais on ne peut le faire sans l'école.

Plus profondément, pendant que les jeunes apprennent à l'école le langage de l'écriture, de la mathématique, de l'histoire, de la science, de la technologie, il est important qu'ils aient l'occasion de progresser également dans l'apprentissage de la langue de l'Évangile, qui est une autre voie d'accès au sens. Au moment même où leur culture se met en place, il n'est pas du tout indifférent que la foi leur soit présentée et qu'elle puisse s'intégrer au type d'homme et de femme qu'ils commencent à être.

L'école d'autrefois a souvent survalorisé le langage religieux, provoquant chez certains des indigestions de sens. Depuis la réforme scolaire, l'école a mis de l'avant la culture dite de l'humanisme scientifique, provoquant parfois une sous-alimentation spirituelle. L'école catholique pourrait aujourd'hui se distinguer en cherchant à articuler à la fois la culture nouvelle de l'humanisme scientifique et le dynamisme, ancien et toujours neuf, de la foi chrétienne.

"Partout où la technique avance, la parole recule" (Domenach). Dans une société où abondent les moyens de communication, les gens se parlent de moins en moins et la publicité vient à la rescousse : "faut se parler". Dans l'école où abondent les techniques de communication, les jeunes disent souvent que la pastorale et l'enseignement religieux sont les seuls lieux où ils peuvent "parler". L'école catholique a à préserver la parole, et la Parole, dans un monde de communication babélique.

La civilisation actuelle ne massacre pas seulement les animaux sauvages, elle fait également la vie dure aux langues parlées. "La moitié des langues encore vivantes en 1950 se sont éteintes dans ces dernières vingt-cinq années. Il meurt à peu près deux langues par mois. Avec chacune disparaît une façon de voir et de vivre." (3) L'école catholique veut contribuer à maintenir vivante la langue de l'Évangile dans la culture québécoise. Elle veut donner aux jeunes les mots qu'il faut pour dire la foi de l'avenir. On fait bien des croisades pour préserver les bébés phoques du Labrador!

(3) J.-M. Domenach, op. cit., p. 139.

Le besoin de "retrouver l'essentiel"

L'apprentissage de la langue de l'Evangile connaît un peu les mêmes problèmes que l'apprentissage de la langue maternelle. Il requiert, lui aussi, certains redressements. En ce domaine comme en tant d'autres, on demande un retour à l'essentiel. Cette demande s'exprime à la fois dans les groupes de parents, d'élèves et d'enseignants, de manière diverse mais insistante. Les audiences du Comité catholique au cours des récentes années ne laissent place à aucun doute à ce sujet.

Au premier abord, cette volonté de retrouver l'essentiel peut soulever la crainte d'un retour à un enseignement religieux purement dogmatique et notionnel, à des pratiques pastorales dépassées. Qu'on nous entende bien. Cette orientation ne veut pas encourager les retours nostalgiques au passé.

Il s'agit plutôt d'inviter l'enseignement religieux et l'animation pastorale à cerner et à déployer plus clairement les contenus et les apprentissages qui leur sont propres. C'est les inviter à mieux dire et à mieux se dire quel est leur dessein foncier, essentiel, d'intervention dans l'école. C'est les appeler à éviter la dispersion, à faire la critique des détours méthodologiques et anthropologiques qui font que l'Evangile se confond parfois avec le discours psychologique ou social à la mode, ou se perd dans les sables de l'expérience partagée et savourée. C'est leur demander de faire un tri à travers les expériences et les innovations des récentes années, pour proposer un apprentissage plus rigoureux des vues et des voies propres à la religion chrétienne.

Cette recherche est déjà amorcée en enseignement religieux, notamment dans l'effort général qui s'accomplit pour préciser les objectifs de cet enseignement, améliorer le matériel didactique, planifier et évaluer la pratique quotidienne. Il convient de poursuivre cet effort et de le pousser plus loin. Soulignons particulièrement qu'on ne doit pas négliger, dans l'enseignement religieux et moral, les contenus proprement informatifs. On les a beaucoup négligés, ces derniers dix ans. Il convient donc de faire une plus juste place à ces informations et à ces connaissances qui font partie du langage commun de la foi, et sans lesquels les générations de croyants n'arrivent plus à communiquer entre elles. Jean Guilton disait qu'il faut réhabiliter cette

"faculté intime, délicieuse, où se ravitaille l'intelligence : la mémoire, le par coeur" (4). La religion c'est comme le français, il faut arriver à la dire et à la vivre par coeur.

Pour ce qui touche l'animation pastorale, le Comité catholique rendra public prochainement un important document d'orientation qui développera en long et en large ce besoin de mettre en relief les pratiques évangéliques essentielles. Nous ne faisons que mentionner ici les cinq apprentissages sur lesquels nous inviterons l'animation pastorale, selon sa manière propre, à centrer ses efforts.

Apprentissage du sens chrétien de la vie, par un dialogue constant entre l'Évangile et les réalités de l'existence personnelle et collective. Apprentissage de la vie en commun et en communion avec les autres. Apprentissage du contact personnel avec Dieu dans le silence, la prière, les célébrations sacramentelles. Apprentissage de la conduite morale éclairée par l'Évangile. Apprentissage enfin des liens à tisser, au fur et à mesure de la croissance, entre la culture humaine et la foi.

Retrouver l'essentiel, c'est donc retrouver les sources évangéliques. C'est retrouver les éléments fondamentaux de la langue de l'Évangile. Mais c'est aussi assurer une pratique pédagogique qui ne perd pas de vue son sujet : Jésus de Nazareth et son message pour l'homme. Il arrive qu'on enseigne la religion sans nommer Jésus Christ. Et que l'animation pastorale se mue en animation séculière. Ce sont des contrefaçons que le milieu scolaire acceptera heureusement de moins en moins. Il demande l'essentiel.

Tenter l'expérience d'un environnement chrétien cohérent et ouvert. Faire l'apprentissage de la langue de l'Évangile en même temps que celui des autres langages de l'expérience humaine. Voilà deux façons convergentes de répondre à la question qu'on se pose fréquemment dans les milieux scolaires : quel est le projet propre de l'école catholique? Voilà deux façons d'annoncer la couleur de l'école catholique et de la situer à la fois dans un réseau scolaire qui veut se diversifier, et dans une société pluraliste qui entend reconnaître le droit à la différence.

(4) Dans Le Figaro, novembre 1976.

Ce projet de l'école catholique peut exister même si les mots pour le dire n'abondent pas. Il faut éviter que les mots pour le dire l'emportent sur le nombre de gens décidés à le faire. Mais encore faut-il le nommer et oser le proposer.

II. L'ATTENTION A L'ENFANT

"Vous savez bien, l'enfance est du bonheur ou du malheur stocké pour toujours."

Jean Sullivan, La traversée des illusions

En éducation scolaire, l'essentiel c'est l'enfant. Vérité première, qui est en passe de devenir une vérité banale, galvaudée. Que ne fait-on pas, prétendument, "pour le bien de l'enfant"? Tous les intérêts se déguisent présentement sous cette vertueuse expression. Vérité devenue bannière, ou alibi! Il existe un urgent besoin de la vérifier, c'est-à-dire de la faire plus vraie. L'élaboration du projet éducatif fournit un contexte propice à cette vérification. L'Année internationale de l'enfant procure, cette année, une autre occasion privilégiée de faire la vérité au sujet de l'enfant.

A cause de son mandat général et en cohérence avec ses prises de position antérieures, le Comité catholique se sent à l'aise en se joignant à tous ceux, organismes ou citoyens individuels, qui ont souligné la célébration de l'enfant à laquelle l'ONU nous a conviés. Il y voit l'occasion, pour chacun, de revoir sa conception de l'enfant et les pratiques qui en découlent.

D'une part, en effet, une sentimentalité facile peut tenir lieu d'analyse quand il s'agit d'une abstraction comme l'enfance. D'autre part, de puissants courants scientifiques ont mis à l'honneur la pédagogie non directive de la "croissance de l'enfant" et l'on sait que le Québec pédagogique est monté avec entrain dans ce train-là. Enfin, les moeurs politiques contemporaines, en Occident tout au moins, ont développé un culte des droits sans précédent qui s'accommode d'ailleurs fort bien d'une cruauté de fait, également sans précédent, car "l'homme de ce temps, disait Bermanos, a le coeur dur et la tripe sensible. Comme après le déluge, la terre appartiendra peut-être demain aux monstres mous."

Voilà pourquoi le Comité catholique croit utile de proposer quelques réflexions sur les pièges de la facilité où tombent bon nombre d'interventions concernant l'enfant. Il fait également un bref rappel de la tradition chrétienne à ce sujet et donne quelques indications pour une pratique pédagogique plus vraie.

1. LES PIEGES DE LA FACILITE

Le Comité catholique tient d'abord à noter que l'Année de l'enfant est une bonne chose. Entendons : il est bon que les pays, les organismes de toute sorte, les journaux, les revues, bref le plus de citoyens possibles soient invités à réfléchir au respect dû aux enfants.

Mais il tient également à noter ce qu'il peut y avoir de tordu, d'artificiel voire d'hypocrite dans un phénomène de ce genre. Il y a, dans cet appel, quelque chose de typique de nos sociétés : on isole une fonction, un âge, comme on isole un produit pour en mousser la vente et la consommation. On a eu l'année de la femme comme on a l'année de l'enfant, la fête des mères et le Soldat Inconnu. Nietzsche disait : "On a son petit péché pour le jour, son petit péché pour la nuit, mais on ménage sa santé." De même, le Monde proclame l'année de l'enfant, et entretient la flamme du Soldat Inconnu, mais dépense des milliards pour armer les haines jaunes, rouges, brunes, noires, blanches. Toutes les couleurs.

Le Comité catholique rappelle donc le risque qu'il y a, célébrant l'enfant, de se donner bonne conscience à bon marché et de se considérer quitte de ses obligations profondes et durables par un hommage sentimental et passager.

Risque aussi de la distorsion, du mensonge méthodologique inhérent à toute démarche de laboratoire, qui consiste à isoler et à grossir un aspect d'une réalité organique complexe. Une mère n'est pas qu'une mère et un enfant n'est pas qu'un enfant.

Le premier piège de la facilité c'est le style gnan-gnan. Pour célébrer l'enfant, on se croit obligé de dénoncer l'adulte. On idéalise et on mythise l'enfance. Toute préoccupation concernant l'avenir de l'enfant est interprétée comme un viol de l'enfance, comme la course au futur, l'aliénation dès le ventre de la mère. On parle de l'enfant comme s'il n'était que grâce, bonté, innocence.

Une autre forme de la facilité, c'est d'accrocher tous ses chars aux modes idéologiques successives. Ces dernières années, la locomotive "rogérienne" a tiré plusieurs trains, notamment en pédagogie. On ne saurait nier que la théorie de la non-directivité a profondément marqué la pratique pédagogique.

Le postulat de base de ce courant de pensée, c'est que chaque individu possède un instinct de croissance, de santé et d'ajustement social qui nie la réalité des conflits et des forces destructrices. Sous l'influence de cette idéologie, on traite l'enfant avec un optimisme qui ne laisse guère de place aux manifestations de l'autorité et de l'ordre adulte. La directivité intellectuelle est remplacée par l'affectivité, qui peut s'avérer une maîtresse autrement sournoise et tyrannique que l'intelligence. Le "je-t'aime-m'aimes-tu" n'est pas une base suffisante pour affronter le réel en général et le réel humain en particulier.

Ce courant de pensée survalorise l'enfant, et le laisse souvent seul et démuni devant la tâche immense de reconstruire lui-même le monde. La critique de ce courant se fait aujourd'hui de plus en plus forte. On note que l'objectif de la "croissance personnelle" entraîne des retombées inattendues, comme la dévalorisation des contenus, l'insécurité, le manque de rigueur et de compétence, le désengagement (5).

2. LA TRADITION CHRETIENNE

La tradition chrétienne est à la fois plus réaliste et plus exigeante. Elle ne tend ni à dévaloriser l'enfance, ni à en faire un mythe. Il y a dans cette tradition certaines convictions, tirées de l'Évangile, que le Comité catholique veut contribuer à mettre et remettre inlassablement en circulation, parce qu'elles peuvent éclairer la pratique pédagogique.

(5) Voir Kirschenbaum, H., On Becoming Carl Rogers, Delacorte, 1979. Dans la recension de cet ouvrage, C. Lash écrit: "(...) On the one hand, Rogerian psychology legitimates the abdication of familial, educational and religious authority; on the other hand, it provides industrial managers and government bureaucrats with new techniques of psychological manipulation and with an ideology of anti-authoritarianism that helps to disguise mind control as a sincere attempt to promote the individual's "personal growth". (The New Republic, 31.03.79.) Voir aussi D. Hameline et M.-J. Dardelin, La liberté d'apprendre, Situation II, Paris, Ed. Ouvrières, 1978.

Dans la tradition chrétienne, l'enfance n'est pas érigée en âge d'or. Elle n'est pas ce paradis antérieur, que les adultes regrettent parfois, ou ce pays qu'il ne faudrait jamais quitter. "Quand j'étais enfant, je parlais en enfant, je pensais en enfant, je raisonnais en enfant; lorsque je suis devenu homme, j'ai évacué ce qui était de l'enfant." (1 Co 13,11). L'enfant est un être aspiré vers l'avenir : il veut devenir un homme, une femme. Il est aussi faux de vouloir l'enfermer dans son enfance que de se limiter à voir en lui l'adulte à venir. Dans l'une et l'autre tendance, l'école a parfois basculé. "Malheur au pays — on pourrait dire aussi à l'école — dont le prince est un enfant" (Qo 10,16).

Dans la tradition chrétienne, l'enfance n'est pas que grâce, spontanéité et innocence. Vraiment, en chaque enfant, il y a un agneau, mais aussi un fauve. Saint Augustin notait : "L'innocence de l'enfant tient à la faiblesse des membres, non aux intentions." Si l'enfant sait être bon et généreux, il peut aussi être cruel. La pensée chrétienne n'occulte pas cette ambivalence, même chez l'enfant.

Dans la tradition chrétienne, l'esprit d'enfance est une grâce merveilleuse. Il faut répéter avec l'Evangile que le Royaume des cieux est pour les enfants et ceux qui leur ressemblent (Mt 18,3). Mais attention!, la puérité n'est pas l'esprit d'enfance. Et "la candeur spirituelle est tout autre chose qu'une défaillance intellectuelle" (6).

Dans la tradition chrétienne, l'enfant est sujet de droits, mais il est également sujet de devoirs. Cette tradition souligne avec force le droit de l'enfant à la protection et à l'amour. Mais elle insiste aussi, d'une manière étonnante et parfois quasi choquante, sur la responsabilité de l'enfant. Qu'il suffise de rappeler l'argument de "l'âge de raison", qui origina du droit romain et qui tient que l'enfant atteint l'âge de la responsabilité morale à 7 ans révolus (7). Même si notre époque tend à survaloriser les droits, il paraît plus juste de dire que l'enfant a tous les droits et tous les devoirs de l'adulte, à proportion de son âge.

(6) H. de Lubac, Paradoxes, Seine, p. 10.

(7) Voir Encyclopédie Catholique, tome IV, Letouzey et Ané, 87 bl Raspail, Paris, col. 142.

L'Année internationale de l'enfant met en évidence les droits de l'enfant, tels qu'ils furent définis par l'ONU en 1959. Ce n'est pas le lieu de reprendre chacun des dix principes que contient la Déclaration des droits de l'enfant. Mais il est éclairant de comparer cette liste des droits avec le rappel des droits fondamentaux de l'enfance que faisait le pape Jean-Paul II au début de cette année (8).

D'un côté, on a des principes valides, indiscutables, certes, mais qui ne sont raccrochés nulle part. Ce sont des principes abstraits dont personne n'est comptable. Mais l'Eglise, elle, pointe directement des responsables concrets. Elle fait ressortir que les droits de l'enfant sont les devoirs des parents et des éducateurs.

L'Eglise ose aller plus loin. Comme le montre l'expérience, les droits de l'enfant sont singulièrement menacés s'ils ne sont pas garantis par l'institution irremplaçable qu'est la famille. Les éducateurs scolaires en particulier savent que la plupart des problèmes que présentent les enfants, même au seuil de la maturité, trouvent leur origine dans la famille. C'est pourquoi l'Eglise ose rappeler que l'enfant a droit de naître à l'intérieur d'un mariage stable. Elle ose encore rappeler que le premier droit de l'enfant, le droit sans lequel il n'en existe aucun autre, c'est le droit d'être, le droit à la vie.

On voit donc que la tradition chrétienne situe la réflexion sur l'enfant aux antipodes de la sentimentalité facile et qu'elle est à la fois plus exigeante et plus réaliste que les théories plus ou moins provisoires, plus ou moins exhaustives, qui alimentent les modes successives.

3. POUR UNE PRATIQUE PEDAGOGIQUE CONSEQUENTE

La célébration de l'Enfant, si elle veut être conséquente, si elle est autre chose qu'un épanchement, doit conduire à une pratique pédagogique responsable.

Il ne suffit pas de dire "l'enfant au centre de l'activité éducative" ou "l'école pour l'enfant" pour être quitte de ses devoirs envers lui. Il y a une critique à instituer d'un certain "pédocentrisme" lyrique et naïf, dont les slogans et les clichés tiennent parfois lieu de pensée.

(8) Allocution du 13 janvier 1979.

Dans le temps que l'on déclare que "l'enfant a droit à une éducation gratuite et obligatoire", on s'engage à lui fournir une école vivable, sinon on le parque dans une "geole de jeunesse captive", dénoncée par Montaigne il y a quatre cents ans.

Quand il publiait, en 1976, le document intitulé Reprendre en main le projet scolaire, le Comité catholique se trouvait, pour ainsi dire, à rappeler les droits de l'enfant-écolier, les droits de l'élève (9).

Il soulignait notamment que l'enfant a droit à un milieu de vie éducatif; à une école où le climat est détendu; à une école qui mise sur la limpidité dans les rapports; à une école où les problèmes trouvent des solutions; à une école qui a le souci de la qualité de la vie; à une école qui respecte le droit à l'enfance; à une école capable de renouvellement; à une école comptable de ses activités; à une école qui assure des chances égales à tous; à une école qui respecte les disparités; à une école qui a le souci de l'excellence; à une école qui évalue et s'évalue; à une école qui n'est la propriété d'aucun clan; à une école qui reconnaît les nécessaires contraintes; à une école qui nomme ses finalités; à une école qui reconnaît des valeurs; à une école qui aide à inventer un sens à la vie; à une école qui fait sa place à la dimension morale et religieuse.

Il est un droit de l'enfant que l'on bafoue facilement et vertueusement sous la bénédiction des "droits acquis". Il s'agit, au fond, d'un vieil acquis de civilisation, que la Déclaration des droits de l'enfant reprend ainsi : "L'enfant a droit, en toutes circonstances, à être parmi les premiers à recevoir protection et secours."

Voyant venir la prochaine ronde de négociations des enseignants, le Comité catholique reprend ici ce qu'il écrivait dans son avis sur le Livre vert :

"L'éducation est d'abord affaire de climat. Quand on est enragé, ou quand on est décrété enragé par les bureaux politiques des centrales syndicales, on ne peut pas éduquer;

(9) Voir Rapport Etat et besoins de l'éducation 1976-1977, Conseil supérieur de l'éducation, pages 231-236.

on ne peut même pas instruire. Il va bien falloir qu'un de ces jours les adultes en finissent de régler leurs comptes sur le dos des enfants. Même dans les civilisations dites primitives, on trouvait moyen, durant les tempêtes, de sauver les femmes et les enfants avant l'équipage." (10)

A ce moment là, nous n'avions pas à l'esprit le principe de la Déclaration citée plus haut. Mais nous pensons toujours que même en-deça des catastrophes naturelles ou des horreurs de la guerre, ce principe trouve son application.

Les enfants d'abord!

(10) Avis du Comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation au ministre de l'Éducation touchant le Livre vert sur l'enseignement primaire et secondaire au Québec, 1978-03-14.

